



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BAIE-D'URFÉ 2021

Chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 et du rapport de l'auditeur indépendant.

Les auditeurs indépendants de la Ville de Baie-D'Urfé, *BCGO s.e.n.c.r.l.*, ont déclaré que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Baie-D'Urfé au 31 décembre 2021.

Les résultats de ses activités, les variations de ses actifs financiers et ses flux de trésorerie pour l'exercice sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil et moi-même tenons à féliciter la trésorière **Julie MacDowell**, avec le soutien de **l'équipe des finances**, pour leur excellente gestion de nos dossiers financiers et pour avoir, une fois de plus, transmis l'information aux auditeurs de façon très professionnelle, complète et opportune pendant la pandémie de COVID-19.

situation du coronavirus, la Ville a réalisé des économies d'environ 1,9 M\$. Ces retards pour certains projets ne seront complétés et financés qu'en 2022.

EXCÉDENT ACCUMULÉ DE 2021

La Ville a commencé son exercice financier 2021 avec un excédent cumulé non affecté de 8 001 871 \$ et des réserves financières incluant les excédents affectés de 3 385 464 \$ pour un total de 11 387 335 \$.

À la fin de l'exercice financier 2021, la Ville a enregistré un excédent opérationnel de 3,2 millions \$. Au 31 décembre 2021, l'excédent cumulé non affecté était de 6 222 148 \$ et les réserves financières incluant les excédents affectés de 6 980 088 \$, pour un total de 13 202 236 \$.

	EXCÉDENT NON AFFECTÉ	EXCÉDENT AFFECTÉ	RÉSERVES FINANCIÈRES	FONDS DE ROULEMENT	TOTAL
Solde (1^{er} janvier)	8 001 871 \$	1 759 438 \$	1 303 846 \$	322 180 \$	11 387 335 \$
Excédent pour l'année	3 252 566 \$				3 252 566 \$
Affectations					
Excédent affecté	(4 247 211 \$)	4 247 211 \$			
Réserves financières	(423 628 \$)		423 628 \$		
Financement des investissements en cours					
Activités de fonctionnement	(356 647 \$)	(180 689 \$)	(18 924 \$)	210 620 \$	(345 640 \$)
Activités d'investissement	(4 803 \$)	(681 245 \$)	(90 115 \$)	(315 862 \$)	(1 092 025 \$)
Solde (31 décembre)	6 222 148 \$	5 144 715 \$	1 618 435 \$	216 938 \$	13 202 236 \$

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Pour l'année 2021, les revenus des activités de fonctionnement de la Ville se sont élevés à 23 553 633 \$, tandis que les dépenses moins les affectations ont totalisé 20 301 067 \$. La Ville a donc terminé l'année 2021 avec un excédent de 3 252 566 \$.

Cet excédent est dû à des revenus supplémentaires de 1,3 million \$ principalement liés aux droits de mutation (1 392 879 \$), aux taxes d'eau (301 559 \$) et à des revenus supplémentaires en permis (133 930 \$). La Ville a également pris une réserve pour quatre dossiers de contestation (-680 286 \$).

Les dépenses régulières de fonctionnement dépassent le budget de 398 536 \$.

Au cours de l'année, la Ville a effectué des transferts budgétaires en utilisant ses surplus accumulés et ses réserves financières pour son budget de fonctionnement pour divers projets. En raison de retards de services externes et d'imprévus dus à l'évolution de la

Le financement de plusieurs projets prévus dans le programme triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024, tels que les rénovations de l'hôtel de ville, les rénovations des travaux publics, l'entretien des bâtiments de la ville, le système de fosse septique centrale, les travaux de stabilisation des berges, l'amélioration des parcs et l'acquisition de plusieurs équipements de voirie municipale, sera assumé en partie ou en totalité à même le surplus accumulé, les réserves financières et les fonds réservés.





RAPPORT DE LA MAIRESSE - suite

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET DETTE À LONG TERME DE 2021

En 2021, la Ville a réalisé des projets d'investissement pour un montant total de 6 990 005 \$.

Voici quelques projets marquants :

- » Réfection de la voie de service de l'autoroute 40 en direction est (3 120 788 \$)
- » Remise en état du chemin Lakeshore Ouest et de diverses rues (2 388 089 \$)
- » Stabilisation des berges (633 849 \$)
- » Équipement routier municipal - véhicules et équipement lourd (573 860 \$)
- » Rénovations de l'hôtel de ville (157 811 \$)
- » Rénovations de l'aire de réception des Travaux publics (66 521 \$)
- » Programme de drainage - rue Surrey (47 911 \$)
- » Aire récréative canine Bertold (1 176 \$)

Notre dette à long terme s'élève à 82 350 \$ (une diminution de 289 950 \$ par rapport à 2020). Ce montant est récupéré uniquement auprès des secteurs résidentiel et/ou industriel par le biais des taxes d'amélioration locale.

En 2021, deux nouveaux règlements d'emprunt ont été approuvés pour la réfection de la voie de service de l'autoroute 40 en direction est et la réfection du chemin Lakeshore Ouest et de diverses rues, du stationnement du CPE Whiteside Taylor, de la voie d'accès et du stationnement du centre communautaire Fritz, financés par une dette à long terme en avril 2022.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2021

La rémunération de tous les membres du conseil doit être incluse dans le rapport financier et être publiée sur le site Web de la Ville. L'information est disponible sur le site Web de la Ville sous la rubrique Profil financier (section 2021) - Rémunération des élus.

Le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 est maintenant disponible sur le site Web de la Ville au www.baie-durfe.qc.ca

Soumis respectueusement,

Mairesse Heidi Ektvedt



Message de la mairesse

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

L'un des 4 piliers identifiés par les résidents lors de l'exercice de vision stratégique s'énonçait comme suit : « **une ville qui a préservé le cachet de son patrimoine et de son environnement** ». La protection de notre canopée d'arbres matures ainsi que la plantation pour notre canopée future est l'une de nos priorités. Non seulement les arbres matures sont importants pour l'environnement et la nature qui y évolue, mais il a également été prouvé que les arbres et les espaces verts ont un impact direct et positif sur notre bien-être personnel et notre santé mentale.

En plus des dons annuels d'arbres aux résidents et des nouvelles plantations dans nos espaces publics, le conseil municipal a augmenté les

Heidi Ektvedt | Mairesse



amendes **applicables à l'abattage illégal d'arbres pour les porter entre 2 000 et 4 000 \$** (réf. Règlement 878). Les propriétaires qui ont reçu des permis de la ville pour l'abattage d'arbres sont tenus de les afficher clairement sur la propriété. Pour aider à **l'éducation et à l'application des règlements d'urbanisme** pendant les mois d'été, le conseil a approuvé deux ressources supplémentaires.